

Direction mobilité et déplacements

Nos Réf : BP/LM/D-INFRA-2023-06675
Dossier suivi par Benoît PERRIN
Tél : 03.26.69.38.86
Courriel : b.perrin@chalons-agglo.fr

INFORMATION RIVERAINS

**CIRCULATION
RUE TRAVERSIÈRE/RUE DE L'ARQUEBUSE**

Madame, Monsieur,

La Ville a pour vocation d'améliorer les conditions de circulation et de stationnement sur le domaine communal, de faciliter l'accès et la sortie des propriétés riveraines et de sécuriser les périodes d'entrée et de sortie des écoles.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'îlot Notre-Dame, le sens de circulation sur la rue de l'Arquebuse et Traversière a été inversé.

Des usagers nous ont fait part de leur souhait de voir cette situation se prolonger car ils estiment que cela permet de sécuriser la circulation sur la rue Grande Étape et d'améliorer les conditions de circulation sur la rue Traversière. C'est pourquoi, la Ville de Châlons-en-Champagne propose de maintenir à titre expérimental l'inversion du sens de circulation de la rue Arquebuse, sur sa section comprise entre le n°1 et le n°18, et de la rue Traversière. Le stationnement ne sera pas impacté par cette modification.

La signalisation sera mise en place par les services municipaux de la Ville de Châlons-en-Champagne.

En espérant que cet aménagement contribuera à la sécurité de tous et sera de nature à améliorer votre tranquillité.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée



Emilie MOTHE
Châlons-en-Champagne,
Le 6 juin 2023

